

4 mars 2025

Droits de douane de Trump – et maintenant ?

Cette semaine, les marchés mondiaux se sont réveillés avec la nouvelle inquiétante des droits de douane imposés par les États-Unis. Dans cette mise à jour spéciale, Scott Blair, CFA FBNGP, explique l'impact de ces droits de douane, la réaction des marchés et ce que cela signifie pour votre portefeuille.

Observation

Les tergiversations peu orthodoxes du président Trump dans sa rhétorique sur le commerce sont maintenant terminées. Les États-Unis ont imposé aujourd'hui des droits de douane de 25% sur les importations en provenance du Canada et du Mexique (10% sur l'énergie et les minéraux critiques) ainsi que des droits de douane supplémentaires sur les produits chinois. Le Canada et la Chine ont riposté comme prévu, imposant à leur tour des droits de douane sur les importations américaines, et le Mexique devrait leur emboîter le pas. Depuis cette annonce, les marchés boursiers mondiaux sont très volatils, ce qui n'a rien de surprenant. Les indices boursiers sont en baisse au Canada (S&P/TSX) et aux États-Unis (S&P 500).

Réflexion

La nouvelle administration américaine est imprévisible – personne ne sait ce qui va se passer. Les droits de douane pourraient être levés demain ou le mois prochain ou encore rester en place pendant les quatre prochaines années. Ils pourraient être révisés à la hausse ou à la baisse ou encore faire l'objet d'exemptions au fil du temps. Et la guerre commerciale pourrait évidemment s'étendre à d'autres pays.

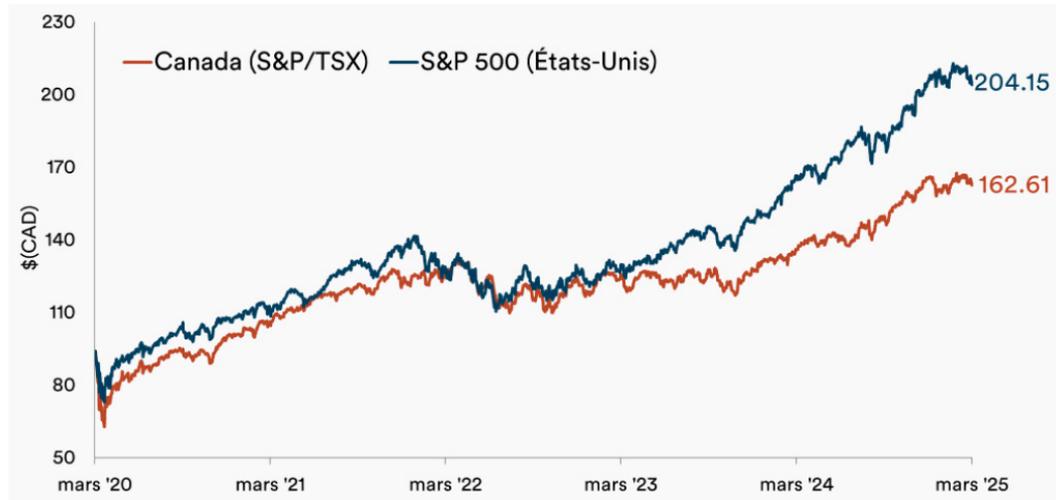
Une longue guerre commerciale nuira à la croissance économique de tous les pays concernés. Selon la Banque du Canada, le PIB canadien pourrait reculer de 3% en deux ans (le rythme de croissance annuelle de notre économie est actuellement inférieur à 2%). Les États-Unis subirait également un choc, avec une possible stagnation de leur économie accompagnée d'un ralentissement de la croissance et d'une augmentation de l'inflation et du chômage.

En imposant ces droits de douane, le gouvernement américain semble vouloir atteindre deux grands objectifs : générer des revenus et rapatrier les entreprises aux États-Unis. Bien que l'on ne sache pas à combien s'élèveront les revenus provenant des droits de douane, une chose est sûre : les entreprises détestent l'incertitude. Et court-circuiter les accords commerciaux, comme l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), ne fait qu'accroître l'incertitude.

Pour rapatrier leurs activités aux États-Unis, les chefs d'entreprise doivent avoir la certitude que les droits de douane sont là pour de bon. Pourquoi investiraient-ils des millions de dollars, voire des milliards, pour relocaliser leurs usines si les règles peuvent changer de nouveau ? En fait, il se pourrait que l'imposition de droits de douane entraîne une baisse des investissements aux États-Unis. De plus, la confiance des consommateurs pourrait s'effriter, ce qui se traduirait par une diminution des dépenses et un ralentissement de la croissance. Trump sera-t-il en mesure de supporter les répercussions économiques, la volatilité et l'inflation que pourraient provoquer ces droits de douane pour s'engager sur le long terme ? Seul l'avenir nous le dira.

En ce qui concerne les marchés, l'histoire peut sans doute nous éclairer. Il y a presque cinq ans, jour pour jour, le monde était paralysé par la pandémie de COVID-19. Il est difficile d'imaginer une période plus incertaine depuis la Seconde Guerre mondiale. Les marchés boursiers mondiaux ont chuté de façon spectaculaire en un temps record. Les perspectives de bénéfices des entreprises étaient sombres, le chômage a augmenté et certains entrevoyaient même une « dépression ». Nous avons tendance à oublier cet épisode aujourd'hui tant le rebond a été rapide, mais l'indice composé S&P/TSX a chuté de plus de 37% entre le 20 février et le 23 mars 2020. Peu d'investisseurs à l'époque auraient cru que, cinq ans plus tard, les marchés boursiers canadiens et américains afficheraient des rendements annualisés de plus de 10%.

Figure 1: Rendements des marchés depuis la paralysie causée par la pandémie de COVID-19



Source : FactSet. Tous les chiffres sont en dollars canadiens.

Même si la situation actuelle des droits de douane n'est pas aussi grave qu'une pandémie mondiale, elle est très inquiétante. Comme nous avons pu le constater lors du premier mandat du président, les mots « Trump » et « volatilité » vont de pair. Ce second mandat s'annonce semblable au premier. À l'heure actuelle, les perspectives de croissance mondiale des bénéficiaires des entreprises pour 2025 et 2026, qui sont le moteur du marché boursier, sont très prometteuses. Comme nous l'avons mentionné plus haut, les droits de douane risquent de faire dérailler la croissance des bénéficiaires et de provoquer une correction des marchés boursiers.

Action

Il faut espérer que les esprits se calment bientôt à Washington. Toutefois, en tant qu'investisseurs, nous sommes déjà passés par là, à de nombreuses reprises en fait. Pour investir avec succès sur le marché boursier, il faut s'engager sur le long terme, diversifier ses placements, éviter d'anticiper le marché et, surtout, avoir un plan financier qui correspond à sa tolérance au risque et à ses objectifs.

Les marchés sont de nature prospective en fin de compte. Ils s'adaptent constamment aux nouvelles informations en tenant compte des risques connus. Ils ont donc déjà intégré, dans une certaine mesure, le risque que posent les droits de douane. Ce sont les chocs inattendus, comme la pandémie, qui ont tendance à provoquer les plus grandes fluctuations. La pandémie a été une période angoissante pour les investisseurs, mais le repli n'a duré qu'un mois environ, la prise de mesures de relance massives ayant fait rebondir le marché. Les investisseurs qui ont liquidé leurs placements ont subi des pertes et ceux qui sont revenus sur le marché ont probablement payé des prix beaucoup plus élevés.

L'histoire a montré que les marchés sont résilients. Ils se redressent même en période d'incertitude et souvent plus rapidement que les investisseurs ne le prévoient. Les corrections ne sont pas des anomalies, mais font partie intégrante de tout cycle de placement. Il n'y a pas eu de correction de marché depuis deux ans. Il serait donc normal qu'une correction se produise cette année ou l'année prochaine.

Même si les manchettes sont préoccupantes, nous restons concentrés sur ce qui compte vraiment : l'atteinte de vos objectifs financiers à long terme. Notre équipe demeure vigilante, prête à faire face à la volatilité et à profiter des occasions qui se présenteront et qui correspondront avec notre stratégie de placement à long terme. Le meilleur moyen de constituer un patrimoine durable est de conserver ses placements, d'être patient et de respecter son plan. N'hésitez pas à consulter votre conseiller en gestion de patrimoine. Il saura vous guider et vous conseiller pour éviter que vous ne preniez de décisions impulsives.



Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : NA).

Cette publication a été élaborée par FBNGP. Les renseignements contenus aux présentes ont été obtenus de sources que nous croyons fiables, mais ils ne sont pas garantis, peuvent être incomplets et modifiés sans préavis. Les renseignements sont à jour à la date indiquée dans le présent document. Ni le ou les auteurs ni FBNGP n'assument quelque obligation que ce soit de mettre ces renseignements à jour ou de communiquer tout fait nouveau concernant les sujets ou les titres évoqués. Les opinions exprimées sont fondées sur l'analyse et l'interprétation du ou des auteurs de ces renseignements, et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés dans les présentes, et rien dans la présente publication ne constitue une déclaration selon laquelle toute stratégie ou recommandation de placement contenue aux présentes convient à la situation individuelle d'un destinataire. Dans tous les cas, les investisseurs doivent mener leurs propres vérifications et analyses de ces renseignements avant de prendre ou d'omettre de prendre toute mesure que ce soit en lien avec les titres ou les marchés qui sont analysés dans la présente publication. Il importe de ne pas fonder de décisions de placement sur cette seule publication, qui ne remplace pas un contrôle préalable ou les travaux d'analyse exigés de votre part pour motiver une décision de placement. La présente publication ne peut être distribuée que dans les cas permis par la loi applicable.